

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2018/2863(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la détention arbitraire de masse d'Ouïgours et de Kazakhs dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Chine		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
04/10/2018	Résultat du vote au parlement		
04/10/2018	Débat en plénière		
04/10/2018	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0377/2018	Résumé
04/10/2018	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2863(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B8-0460/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0461/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0463/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0464/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0465/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0466/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution		B8-0468/2018	03/10/2018	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B8-0460/2018	03/10/2018		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0377/2018	04/10/2018	EP	Résumé

Résolution sur la détention arbitraire de masse d'Ouïgours et de Kazakhs dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la détention arbitraire de masse d'Ouïgours et de Kazakhs dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang.

La résolution a été déposée par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, EFDD et Verts/EFA.

Le Parlement a invité le gouvernement chinois à mettre immédiatement fin à la détention arbitraire massive de membres des minorités ouïgoure et kazakhe, de fermer tous les camps et centres de détention et de libérer immédiatement et sans condition les personnes détenues. Il a noté que la situation au Xinjiang, où vivent 11 millions de musulmans Ouïgours et Kazakhs, s'est rapidement détériorée, le contrôle absolu du Xinjiang ayant été élevé au rang de priorité absolue, tandis qu'il a fallu répondre aux autres défis que représentent les attentats terroristes périodiques prétendument perpétrés par des Ouïgours dans le Xinjiang ou en lien avec cette région. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies a estimé que des dizaines de milliers, voire jusqu'à un million d'Ouïgours seraient détenus dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang, sans aucun chef d'accusation ni procès, sous prétexte de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme religieux. Les députés ont invité les autorités chinoises à permettre aux journalistes et aux observateurs internationaux d'accéder librement et sans entraves à la province du Xinjiang.

Rappelant à la Chine ses obligations en matière de droits de l'homme, le Parlement a enjoint le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et les États membres à suivre de près l'évolution de la situation des droits de l'homme au Xinjiang, notamment l'oppression croissante des Ouïgours, Kazakhs et autres minorités ethniques, et à adresser un message clair au plus haut niveau du gouvernement chinois pour mettre un terme à ces violations flagrantes des droits de l'homme. Dans ce contexte, les députés ont rappelé l'engagement que pris l'Union européenne de s'exprimer d'une voix forte, claire et unifiée dans son approche à l'égard de la Chine, notamment lors du dialogue annuel sur les droits de l'homme et du prochain sommet Europe-Asie.

De plus, le Parlement s'est préoccupé des informations faisant état du harcèlement des Ouïgours à l'étranger par les autorités chinoises, parfois par la détention de membres de leur famille, qui viserait à les contraindre à espionner d'autres Ouïgours, à retourner dans le Xinjiang. Il s'est félicité de la décision prise par l'Allemagne et la Suède de suspendre le rapatriement de tous les Ouïgours, Kazakhs ou autres musulmans turcs en raison du risque de détention arbitraire, de torture ou d'autres mauvais traitements auxquels ils seraient soumis dans ce pays. Tous les États membres ont été invités à accélérer les demandes d'asile des musulmans turcs qui risquent un retour forcé en Chine et à enquêter sur l'intimidation par le gouvernement chinois des communautés de la diaspora musulmane turque en Europe.

En dernier lieu, le Parlement s'est vivement inquiété des mesures appliquées par la Chine pour assurer la «surveillance étroite» de la région grâce au déploiement de la technologie chinoise de surveillance électronique «Skynet» dans les principales zones urbaines, à l'utilisation de scanners de reconnaissance faciale à des points de contrôle, et aux campagnes de collecte de sang menées par la police du Xinjiang pour alimenter la base de données génétiques de la Chine. Le contrôle de l'État et la collecte massive obligatoire de données sur les citoyens visent et affectent principalement les Ouïgours, les Kazakhs et les autres minorités ethniques, en violation de l'interdiction de toute discrimination consacrée par le droit international.